

Information et communication spécialité Documentaire de création

RNCP17626 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	323
Code(s) ROME	L1302, L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Stendhal Grenoble III

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La réalisation de films documentaires est la principale activité exercée par les titulaires de ce master. Ils peuvent alors :

- concevoir un projet de film documentaire, en définir la réalisation ou accompagner son écriture
- le présenter sous forme de synopsis, note d'intentions, scénario
- en définir et sélectionner les conditions de réalisation, de production (lieu, durée de tournage, budget, moyens...) de diffusion, édition et distribution du film
- sélectionner et diriger les techniciens et les protagonistes du film
- visionner et sélectionner les rushes, effectuer le montage
- assurer ou accompagner la promotion et la diffusion du film auprès des médias et du public

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- constituer et gérer une équipe de production
- écrire un projet de film documentaire et formuler des intentions de réalisation
- mettre en oeuvre les techniques de mise en scène, prise de vue, prise de son et montage
- argumenter et défendre un projet de film
- analyser des films d'un point de vue critique et accompagnement artistique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les diplômés exerceront leurs activités dans le secteur relevant de la production de films cinématographiques, documentaires, vidéo, ou de programmes de télévision.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- réalisateur de documentaire,
- vidéaste indépendant,
- éditeur vidéo,
- directeur de production

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (article L613-1 du code de l'Education)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury de VAE composé d'enseignants, enseignants chercheurs et professionnels (article L613-4 du code de l'Education)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17626/>